

# PROMES NEWS

<http://www.promes.ch>

BULLETIN DE L'ASSOCIATION DES PROFESSIONNELS ROMANDS DE L'ÉNERGIE SOLAIRE  
SOMMAIRE DU N° 27

Avril 1999

1. BILLET DU PRÉSIDENT
2. ECHOS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
3. HABITAT ET JARDIN 99
4. LE VENT EN POUPE
5. LE CONCEPT MINERGIE<sup>®</sup>
6. NOUVELLES DU SITE INTERNET DE LA PROMES
7. BRÈVES NOUVELLES
8. FORMATION ET INFORMATION
9. OFFRES ET DEMANDES

SECRÉTARIAT DE LA PROMES

Contact: Céline Quirici Secretariat@promes.ch  
case postale 9 2013 Colombier

RÉDACTION DU BULLETIN

Jean-Marc Cottier Info@promes.ch  
20 rue Crespin 1206 Genève

## 1. BILLET DU PRÉSIDENT

Depuis le 19 mars, me voici donc à nouveau Président de la PROMES et à la tête d'un nouveau comité qui se réunira à Yverdon-les-Bains le 13 avril. Dire que nous avons fait avec Jean-Marc Cottier de nombreuses démarches pour rajeunir la présidence, c'est peu dire.

Nous nous laissons donc l'année qui vient, qui sera de consolidation et de transition, pour trouver la perle rare, motivée et compétente pour assurer la présidence durant un lustre au moins.

Avant toute chose nous devons remercier, que dis-je, baiser les pieds à la façon de Benigni au festival de Cannes, Jean-Marc Cottier pour le temps, l'énergie et les efforts qu'il a consentis pour diriger notre association. Promes News c'est lui, notre site Internet c'est aussi lui, la réorganisation c'est lui pour une grande part. Heureux retraité qui va au boulot presque tous les jours pour les autres et pour les beaux yeux de la princesse. Merci, merci et encore merci.

Du côté du marché du solaire photovoltaïque les nouvelles sont plutôt bonnes (en Suisse allemande surtout). Les promesses de subvention avaient dépassé à mi-mars le montant budgété par la Confédération (4,5 millions).

Le bureau de SWISSOLAR a réagit et nous pouvons affirmer déjà que grâce à l'efficacité de la direction de l'OFEN et à la compréhension du Conseiller fédéral Leuenberger il n'y aura pas de «stop and go» dans l'attribution des aides financières pour le photovoltaïque mais tout au plus un report des paiements de quelques mois.

Les montants restent fixés à fr. 3'000.-- par kWp installé, ce qui représente environ 20% du coût des installations. Mentionnant toutefois que la Confédération retrouve déjà près de 30% de sa subvention par le biais de la TVA. L'effet de levier sur l'économie est donc bien là et pour pas très cher.

Continuons donc tous ensemble à dire que l'énergie solaire est un passage obligé et si peu douloureux que nous ne comprenons toujours pas pourquoi l'on s'obstine à produire de l'eau chaude avec des produits pétroliers.

L'histoire devrait nous donner raison, sachons la faire avancer un peu plus vite en la matière.

Avec mes amitiés.

Bernard Matthey

## **2. ECHOS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**

La douzième assemblée générale ordinaire de notre association avait lieu cette année à Sierre. Organisée de main de maître par nos collègues de l'entreprise Energie Solaire S.A., Jean-Pierre Rossy et Yves Roulet, la réunion commençait par une visite de leur ligne de fabrication d'absorbeurs à l'Île Falcon. Après un apéritif de bienvenue, la vingtaine de participants suivit avec attention les explications de nos hôtes, du rouleau d'acier inoxydable jusqu'au bain final où l'absorbeur reçoit sa couche sélective (voir PN25-10).

Puis les participants se rendirent au château de Venthône, imposante construction militaire du XII<sup>ème</sup> siècle, où se déroulait la partie administrative dans la grande salle du donjon sous les toits. Le président rappela les grandes lignes des nouveaux développements entrepris depuis une année, en particulier la mise en place du secrétariat de Colombier, le réseau de services et le site Internet.

Il souligna que ces nouvelles prestations n'avaient pu être mises en route que grâce à l'engagement d'une vingtaine de membres qui avaient demandé le statut de membre actif et bénéficiaient donc gratuitement de ces nouveaux services, lesquels sont aussi accessibles aux membres de soutien moyennant paiement. Il rappela que le statut de membre actif pouvait aussi être demandé en cours d'année. Le nouveau budget, qui passe de 22'000.- à 55'000.-frs, a été accepté à l'unanimité et doit permettre de continuer à développer le programme mis en place l'année écoulée. Un effort doit être fait cette année dans l'acquisition de nouveaux membres et la recherche de nouvelles ressources (par exemple sur les mandats résultants de demandes qui commencent à parvenir par Internet).

Le comité sortant a présenté la liste des nouveaux candidats qui avaient répondu à l'appel et Bernard Mathey a rendu compte de la recherche d'un nouveau président, qui n'a malheureusement pas permis au comité de trouver le candidat apte à reprendre le gros effort entrepris ces dernières années par les anciens présidents et vice-présidents. En conséquence Bernard Mathey propose de reprendre, à titre temporaire pour une année, la présidence avec messieurs Jean-Marc Cottier et Jean-Pierre Rossy comme vice-présidents.

La proposition ayant été acceptée par l'Assemblée, le nouveau comité se compose comme suit:

M. Bernard Mathey, président

MM Jean-Marc Cottier et Jean-Pierre Rossy, vice-présidents

M. Jean Olsommer, caissier

M. Jean Graf, responsable du secrétariat

MM. Laurent Senn, Pascal Affolter, Claude Jobin, Max Schneider, Jean-Christophe Hadorn, qui se partageront les fonctions définies sur la base des nouvelles activités. D'autres membres, issus de l'ancien comité, ou nouveaux, prendront en charge les commissions techniques.

Le comité a ensuite, au nom de l'Assemblée, chaleureusement félicité et remercié le président sortant, Jean-Marc Cottier pour son engagement exemplaire en faveur de notre association, ainsi que le secrétaire sortant, Christian Fracheboud.

La soirée s'est continuée un étage plus bas, dans la salle de banquet du château où fut servi un somptueux et sympathique repas organisé par nos amis de Sierre qui sont ici encore chaleureusement remerciés.

### **3. HABITAT ET JARDIN 99**

L'énergie solaire était présente à Habitat et Jardin comme chaque année.

AGENA et ECUBE présentaient leurs produits en solaire thermique et MUNTWYLER en photovoltaïque. E 2000 était en bonne place dans l'ESPACE ENERGIE 99 et présentait une bonne information sur son programme, de même que sur Swissolar et Promes.

Un "*Petit guide pratique des économies d'énergie réalisables au quotidien*" avait même été réalisé pour l'occasion sous le sigle de E2000,

hélas, hélas.....

On y apprend, a la page 3, que le solaire se divise en solaire passif et solaire actif, et que le solaire actif est :

"...la mise en œuvre d'une technologie complexe destinée à exploiter le rayonnement solaire, c'est-à-dire de transformer la lumière en énergie. (Les plantes savent le faire naturellement - ça s'appelle la photosynthèse. Hélas, on n'a jamais vu une fleur qui soit capable de faire briller nos ampoules)...Depuis plusieurs années, les capteurs solaires progressent en capacité et en productivité. Leur coût diminue lentement, mais il reste encore beaucoup à faire s'il nous fallait dépendre que de cette source d'énergie! "

L'unique illustration est un petit module photovoltaïque de 3 ou 4 watt !

On pense à un oubli, mais en page 7 on peut lire le surprenant paragraphe suivant:

#### ***L'énergie solaire***

Même sous nos latitudes, l'astre du jour dispense généreusement sa chaleur et sa lumière.

On peut exploiter la chaleur en prévoyant suffisamment de surfaces vitrées au sud et en ménageant des ouvertures murales pour favoriser la circulation naturelle de l'air chaud. C'est ce qu'on appelle l'énergie solaire passive. Quant à la lumière, on peut en profiter en installant des panneaux composés de cellules photovoltaïques qui la transforment en énergie électrique. C'est ce qu'on appelle l'énergie solaire active.

Que voilà un "Petit Guide Pratique" surtout pratique pour semer la confusion dans l'esprit du visiteur d'Habitat et Jardin qui pense avoir trouvé là de l'information sérieuse, cautionnée par E2000.....

La reproduction étant autorisée en citant les sources, nous ne manquerons pas de le faire:

Editeur: Salon Habitat et Jardin, case postale 89, 1000 Lausanne 22

Texte: Transcript, Jacques Dépraz, 1147 Montricher

Illustrations: Arabad, Fairouz Joudié, 1005 Lausanne

Réalisation: Atelier Créatec, René Besson, 1143 Apples

Merci messieurs, mais ne manquez pas le prochain cours sur le solaire thermique !

JMC

## **4. LE VENT EN POUPE**

### **SITUATION DE L'ENERGIE EOLIENNE EN SUISSE ET DANS LE MONDE**

#### **INTRODUCTION**

Avec plus de 9'600 MW de puissance à la fin de 1998 et une croissance annuelle atteignant 27% par année depuis 1994, l'énergie éolienne est l'énergie renouvelable en expansion la plus rapide dans le monde. Cette évolution, due à l'abaissement des coûts de production du kWh, résulte d'une politique de recherche, de développement et de promotion très active, en Allemagne et au Danemark, notamment.

En Suisse également, et ce malgré les conditions de vent moins favorables que celles des sites côtiers, l'énergie éolienne a pris son essor avec la production de plus de 2,7 GWh en 1998 et des projets actuellement à l'étude pour une puissance totale de 40 MW. De plus, 1998 a vu la création de Suisse Eole, l'association pour la promotion de l'énergie éolienne en Suisse.

#### **LA TECHNIQUE ET LES COÛTS**

L'abaissement des coûts de production du kWh éolien jusqu'à un niveau proche de celui d'installations de production d'électricité traditionnelles est à l'origine du développement fulgurant de cette forme d'énergie renouvelable dans le monde entier. Ce coût a diminué de moitié entre 1984 et 1992 et continue de baisser d'environ 8% par année. Ceci est le résultat d'une politique de soutien à la recherche, au développement et à la promotion des éoliennes et ce depuis la fin des années 1970 au Danemark et depuis le début des années 90 en Allemagne. Dans les sites très ventés (moyenne annuelle de la vitesse du vent 8m/s ou plus), le coût de production s'élève de 7 à 11 ct/kWh ce qui est comparable au coût de production électrique d'une centrale à gaz.

En Suisse, des études récentes montrent que des conditions de vent moins favorables (entre 5 et 6 m/s sur les sites des crêtes jurassiennes) engendrent un coût de production d'environ 20 ct/kWh.

La puissance par éolienne constitue un des facteurs prépondérants dans la diminution des coûts d'investissement et d'entretien. De 50 kW au début des années 80 (champs d'éoliennes en Californie), la puissance unitaire est passée à 250 kW à la fin des années 1980, 500 kW au début des années 90 à plus de 1,5 MW actuellement. Des éoliennes de 3 ou de 5 MW sont en phase de développement.

## **PERSPECTIVES EUROPEENNES POUR LES ENERGIES RENOUVELABLES**

L'EWEA, l'association européenne pour l'énergie éolienne, a fixé comme objectif pour l'Europe l'installation d'éoliennes d'une puissance totale de 8'000 MW en l'an 2000, 40'000 MW en l'an 2010 et 100'000 MW en l'an 2020. Ces chiffres ambitieux (40'000 MW suffiraient à couvrir la consommation de plus de 14 millions de ménages européens) sont atteignables à condition que la volonté politique affichée par la Commission européenne dans le livre blanc sur les énergies renouvelables se traduise dans les faits. Le livre blanc fixe comme objectif de doubler (de 6 à 12%) la part des énergies renouvelables dans l'approvisionnement électrique des membres de l'Union européenne d'ici à 2010. L'objectif de l'EWEA de 40'000 MW éoliens correspond environ au quart de l'objectif de celui de la Commission européenne. Les trois quarts restants seraient alors couverts par le photovoltaïque et l'hydroélectrique.

## **PERSPECTIVES EN SUISSE**

L'étude "Eoliennes et protection du paysage" réalisée sous mandat de l'Office fédéral de l'énergie a montré que le potentiel éolien en Suisse s'élève à environ 1'800 MW éolien, ce qui correspond à 3,5% de la consommation électrique de 1995. L'Office fédéral de l'énergie et Suisse Eole ont fixé un objectif de production de 30 à 50 GWh/an d'ici à 2010, ce qui correspond à 30 à 50 éoliennes avec la technologie actuelle. La réalisation de cet objectif réaliste (des projets pour 40 MW sont actuellement en préparation) dépendra en particulier des conditions de revente du courant. Le succès de la vente du courant éolien produit au Mont-Crosin et commercialisé par Juvent SA montre une voie intéressante et prometteuse. Dans ce cas, le courant produit par le parc éolien du Mont-Crosin est vendu au prix de 18 ct/kWh supplémentaire par tranches de 500, 1'000 kWh ou plus à des clients privés des réseaux de compagnies actionnaires de Juvent SA (FMB, ENSA, la Goule, plusieurs compagnies en Suisse alémanique).

Le succès de cette vente est tel que Juvent SA a installé une quatrième éolienne en automne 1998 et les quelque 2,5 GWh de production prévus pour 1999 sont d'ores et déjà vendus.

Suisse Eole étudie actuellement d'autres modèles adaptés à un marché libéralisé et à de grandes quantités d'énergie

## **UNE NOUVELLE ASSOCIATION POUR LA PROMOTION DE L'ENERGIE EOLIENNE EN SUISSE**

Suisse Eole, fondée au printemps 1998, a pour but de promouvoir les installations d'éoliennes par l'amélioration des conditions cadres telles que la vente du courant, l'aide à la planification, l'éveil de l'intérêt du grand public et des milieux concernés, etc.

Suisse Eole regroupe à ce jour une cinquantaine d'entreprises, d'organisations et de professionnels intéressés à l'énergie éolienne.

Pour tout renseignement sur l'énergie éolienne et sur Suisse Eole, nous vous invitons à prendre contact avec le centre d'information de Suisse Eole pour la Suisse romande (M. Kernén, Tél. 032/932.40.23) et de visiter notre site Internet à l'adresse [www.suisse-eole.ch](http://www.suisse-eole.ch).

Suisse Eole Centre Info, M. Kernén

## **5. LE CONCEPT MINERGIE®**

*Un label de qualité qui a bien de la peine à passer le Röstigraben !*

*Cette nouvelle façon d'envisager la consommation d'énergie en s'efforçant de couvrir chaque besoin avec un minimum d'énergie a vu le jour sur les bords de la Limmat il y a environ 4 ans.*

*Le 25 mars 1999 MINERGIE a fait une apparition quasi confidentielle en terre romande sur le canton de Berne, à Saint Immier.....Warum ?.*

*Le concept MINERGIE est pourtant fort bien présenté sur <http://www.minergie.ch/Minhome.htm> mais malheureusement en allemand.....Darum !*

*SWISSOLAR fait partie de l'Association MINERGIE, donc la PROMES, donc VOUS !*

*Voici la présentation de MINERGIE par Monsieur Pierre Kohler, président de l'Association MINERGIE et Ministre jurassien du Département de l'Environnement et de l'Équipement le 25 mars à Saint Immier.*

*JMC*

Les changements profonds et rapides qui affectent notre économie nous contraignent à rechercher des moyens d'action nouveaux et efficaces s'inscrivant dans la notion de « développement durable », devenu une de nos préoccupations majeures.

Après la crise pétrolière de 1973, on tente d'économiser les énergies non renouvelables pour en préserver les réserves et réduire notre dépendance énergétique vis-à-vis de l'étranger.

Dans les années 80, la sauvegarde de l'énergie s'est étendue à la protection de l'environnement.

Dans l'approche écologique, on s'engage à protéger les ressources naturelles, notamment en évitant la pollution de l'air et la détérioration du climat et en respectant l'énergie.

Dans la notion de développement durable, les dimensions économiques, sociales, politiques et même culturelles viennent s'ajouter aux dimensions écologiques.

La globalisation de l'économie a bouleversé le marché alors que la globalisation des nécessités écologiques ne s'est pas encore imposée.

Mais aujourd'hui, le monde politique a conscience qu'il devient pressant de soutenir cette nouvelle orientation qui engage chacun d'entre nous. Explorer les méthodes, les procédés, encourager les professionnels et les entreprises à s'investir dans ce qui apparaît comme la voie d'un avenir durable.

Le concept MINERGIE fait justement le lien entre les objectifs reconnus d'efficacité énergétique et la recherche globale d'une meilleure qualité de vie, en mettant en oeuvre des technologies modernes et efficaces.

MINERGIE peut qualifier des bâtiments, des appareils, des installations techniques et des véhicules pour lesquels le respect d'exigences qualitatives est prouvé. MINERGIE est une marque protégée et le label qui lui est apposé certifie la conformité des domaines qualifiés au standard défini pour chacun d'eux. Le label MINERGIE vise à privilégier le recours à des solutions conceptuelles et techniques garantissant simultanément une faible consommation d'énergie et une plus-value économique élevée, principalement en termes de confort, de durabilité et de qualité. C'est dans la réalisation de ce double objectif que se trouve la clé du succès.

Les maisons MINERGIE, par exemple, doivent répondre à des exigences offrant une grande qualité de vie, en accord avec les critères environnementaux d'un développement durable.

La plus-value recherchée et obtenue ne sert pas seulement à équilibrer les éventuels coûts supplémentaires des mesures prises, elle constitue précisément la condition nécessaire à leur mise en application généralisée dans notre économie.

Le « Programme MINERGIE » peut, d'ores et déjà, être considéré comme le résultat d'une collaboration intercantonale étroite et réussie en matière de politique énergétique.

Le standard MINERGIE a été développé et appliqué conjointement par les cantons de Zurich et de Berne qui ont acquis tous les droits sur cette marque. A ce jour, plus de 20 cantons se sont engagés à appliquer le standard MINERGIE sur leur propre territoire.

Quant à la Conférence des Directeurs cantonaux de l'énergie, elle s'est prononcée à l'unanimité pour un soutien actif à l'« Association MINERGIE ».

En effet, le succès à long terme des objectifs MINERGIE se concrétisera au travers du nouveau partenariat qui a été scellé entre le secteur public et le secteur privé lors de la constitution de l'« Association MINERGIE », le 20 octobre dernier à Bienne.

Cette association, regroupant cantons, Confédération, associations professionnelles, hautes écoles et entreprises a pour but l'exploitation et la défense de la marque de qualité déposée MINERGIE au moyen de laquelle elle se propose de promouvoir l'utilisation rationnelle de l'énergie et le recours aux énergies renouvelables avec amélioration concomitante de la qualité de vie et réduction de la pollution, et la diminution de la consommation des énergies non renouvelables à un niveau écologiquement supportable, compte tenu des impératifs en matière de ressources et d'influences sur le climat.

C'est donc un nouvel instrument au service de la politique cantonale de l'énergie qui a été mis en place. Durant ces dernières années, le levier d'action principal de la politique énergétique, menée conjointement par l'ensemble des cantons et la Confédération, s'est appuyé principalement sur l'application des prescriptions et des normes légales.

Cette politique a incontestablement remporté de très importants succès en matière d'économie et d'utilisation rationnelle de l'énergie, en particulier dans le secteur du bâtiment.

Toutefois, il apparaît aujourd'hui politiquement et économiquement inopportun de renforcer encore davantage les prescriptions légales pour atteindre des résultats équivalents aux exigences du label MINERGIE. En synthèse et dans une perspective à long terme, l'introduction d'un nouvel instrument de politique énergétique tel que le label MINERGIE, nous apparaît comme un gage d'efficacité tant du point de vue politique qu'économique.

C'est dans cette optique qu'un standard MINERGIE a déjà été élaboré pour le secteur du bâtiment, lequel recèle un des plus importants potentiels d'économie d'énergie. Les standards touchant les autres domaines qualifiés seront prochainement développés en collaboration avec la Confédération et de nombreux partenaires des branches économiques concernées.

Ces standards sont conçus comme des valeurs techniques d'orientation à l'intention des utilisateurs et des milieux spécialisés dans le secteur de l'énergie.

De plus, dans le cadre de l'introduction prochaine d'une taxe énergétique visant à soutenir financièrement l'utilisation rationnelle de l'énergie et la promotion des énergies renouvelables, les standards MINERGIE pourront jouer le rôle de critères de décision rationnels et reconnus.

Face au flux d'informations toujours plus nombreuses et souvent contradictoires, le label de qualité joue, dans la société actuelle, le rôle de référence et de repère indispensable.

Dans cette perspective, les Cantons et la Confédération jouissent d'un atout considérable, résultant de leur légitimité et de leur neutralité reconnues par l'ensemble de la population. Ils constituent de ce fait les promoteurs idéaux du message MINERGIE.

Pour le secteur public, la certification constitue en fait une démarche nouvelle requérant encore un certain apprentissage. En effet, alors que jusqu'ici l'administration s'est surtout concentrée dans la procédure d'application de prescriptions, la démarche de certification MINERGIE vise quant à elle un changement des mentalités profond, durable et à grande échelle.

Ce nouveau pari lancé par les pouvoirs publics vise naturellement à promouvoir une certaine qualité de vie dans le cadre d'un développement durable. Il ne pourra être cependant gagné qu'avec le concours actif des entreprises et des associations du secteur privé.

En d'autres termes, le label MINERGIE mise sur un véritable partenariat entre les secteurs public et privé, partenariat souhaité par les pouvoirs publics et les milieux de l'économie dans le cadre de la poursuite du « Programme Energie 2000 ».

La situation actuelle des finances cantonales implique, de manière générale, un renforcement de la collaboration intercantonale dans le but d'aboutir à une efficacité plus élevée sans déployer de moyens supplémentaires.

C'est pour cette raison que nous nous sommes fixé comme objectif d'aboutir à une harmonisation à l'échelle nationale non seulement dans le cadre de l'application du label MINERGIE mais également dans celui de l'application des prescriptions légales en matière d'utilisation rationnelle de l'énergie.

L'harmonisation générale des prescriptions et des normes permettra aux milieux professionnels de les appliquer de manière plus rationnelle, plus économe et avec des compétences renforcées et généralisées.

Par ailleurs, l'introduction de prescriptions harmonisées à l'échelle du pays produira un effet analogue à l'introduction généralisée du label MINERGIE en indiquant le seuil technique minimum requis au spécialiste. Des normes légales harmonisées produiront également des effets bénéfiques sur les coûts de construction et augmenteront par conséquent la compétitivité de notre économie.

Nous sommes persuadés que les Gouvernements, les Parlements et les administrations cantonales seront très réceptifs à cette démarche généralisée d'harmonisation qui s'inscrit dans une optique fédéraliste renouvelée et ouverte.

L'application du label MINERGIE à toute la Suisse représente un nouveau défi dans le cadre de la politique énergétique menée conjointement par la Confédération et l'ensemble des cantons.

Cette démarche de certification, ouverte sur l'économie, constituera un levier d'action complémentaire aux instruments légaux existants et permettra d'effectuer une nouvelle percée en direction de la maîtrise de l'énergie et de l'utilisation renforcée des énergies renouvelables.

Même si la certification requiert en soi des moyens limités, le soutien efficace de la Confédération, des cantons, des associations professionnelles et des entreprises est absolument nécessaire à son plein succès à l'échelle du pays ainsi qu'à son élargissement progressif à d'autres secteurs d'application que le bâtiment. Saisissons donc ensemble cette nouvelle chance d'atteindre un changement généralisé et durable dans la consommation d'énergie

Pierre Kohler

Président de l'Association MINERGIE

Ministre jurassien du Département de l'Environnement et de l'Équipement

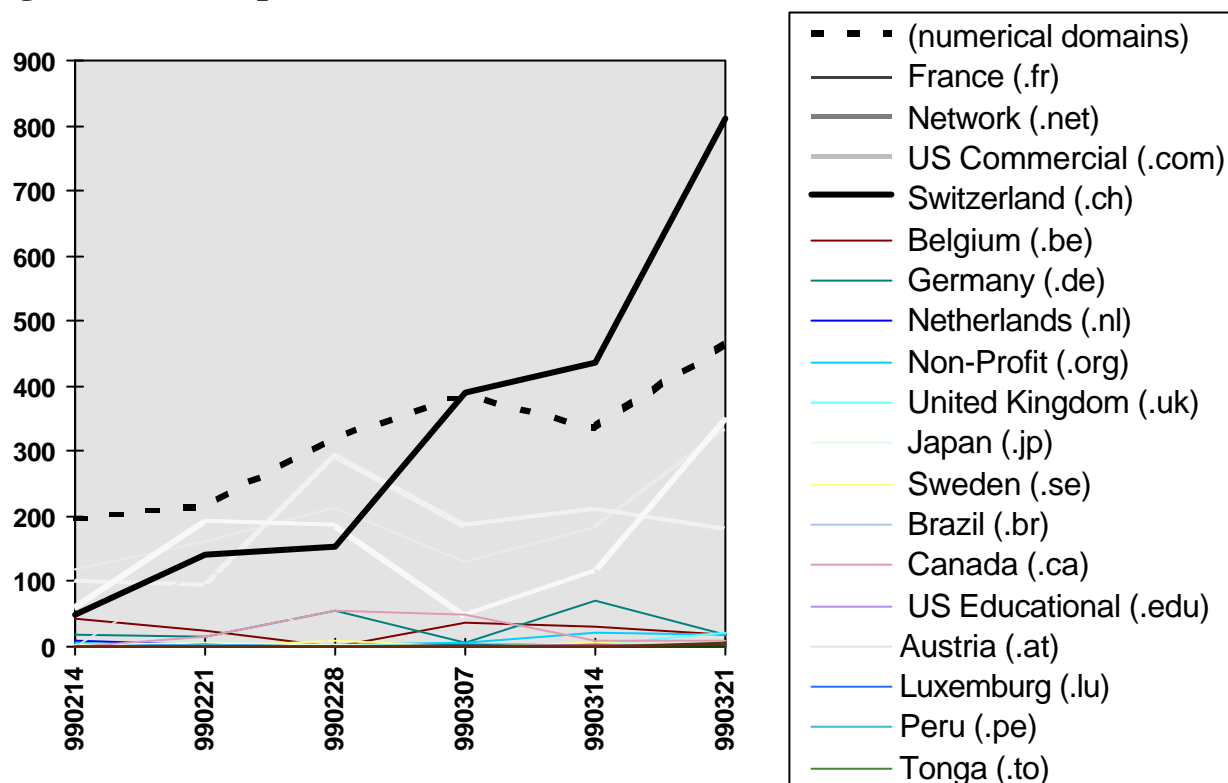
*Un guide de conception de LA MAISON MINERGIE en français est édité par la Conférence romande des délégués à l'énergie et peut être obtenu au prix de 10.-frs à l'adresse suivante: Secrétariat CRDE, 16 rue de Tivoli, 2003 Neuchâtel, Tél.: 032 8896720, Fax: 032 8896060*

## 6. NOUVELLES DU SITE INTERNET DE LA PROMES

Voici une année que notre association a ouvert un site sur le réseau des réseaux et, depuis le début de cette année, la fréquentation augmente régulièrement sur le plan international. Une campagne de lancement en Suisse, commencée début mars à Habitat et Jardin, ainsi que dans la presse romande, semble porter ses fruits. Du matériel publicitaire est disponible gratuitement au secrétariat pour les membres qui souhaitent soutenir cette promotion.  
JMC

### STATISTIQUES

#### Pages consultées par semaine



Les statistiques complètes de ces six semaines seront disponibles sur le site Internet en cliquant sur les dates qui figurent en abscisse du graphique ci-dessus

#### Message d'une admiratrice canadienne.....

X-From\_: gera@videotron.ca Mon Mar 29 23:55:29 1999 / Date: Mon, 29 Mar 1999 16:40:19 -0400  
From: Annie Germain <gera@videotron.ca> / Subject: Énergie solaire  
To: info@promes.ch / X-Mailer: Mozilla 3.01 [fr] (Win95; I)

Bonjour!

Je tiens à dire que j'ai adoré votre site! Je dois faire une recherche sur l'énergie solaire et je suis à la recherche d'applications techniques de l'énergie solaire. Mis à part le chauffage des maisons, je sais qu'on l'utilise pour des calculatrices par exemple, mais comment exactement tout ça fonctionne?! Et j'aurais aussi besoin d'autres fonctionnements d'applications techniques de l'énergie solaire!

Merci d'avance!

## NOUVEAUX LIENS

*La page des liens avec d'autres sites importants en énergies renouvelables comporte une trentaine d'adresses et permet aux internautes héliophiles une navigation rapide.  
Les nouveaux liens de ce mois renvoient **directement** à des informations concernant les programmes de promotion et de recherche à l'étranger et en Suisse.*

### **Programme allemand des 100'000 toits solaires**

<http://www.bmwi.de/infomaterial/photovoltaik.html>

### **Programme de démonstration de la Communauté européenne**

<http://europa.eu.int/en/comm/dg17/rencase.htm>

### **Offre de courant solaire en Suisse**

<http://www.solarstrom.ch/anbieter.htm>

### **Programme chauffage et refroidissement solaire de l'Agence européenne de l'énergie**

[http://www.iea-shc.org/tasks/tasks\\_page.htm](http://www.iea-shc.org/tasks/tasks_page.htm)

### **Centre suisse de test de composants photovoltaïques**

[http://tiso.trevano.ch/PV/TISO\\_tests\\_results.htm](http://tiso.trevano.ch/PV/TISO_tests_results.htm)

## DEVELOPPEMENT DU RESEAU E-MAIL

*Notre présence sur Internet a pour conséquence un abondant courrier électronique de demandes d'informations générales, mais aussi des demandes d'offres plus concrètes.*

*Notre réseau de courrier électronique se développe et devrait améliorer considérablement la diffusion rapide des informations au sein de notre association.*

Nous n'avons encore recensé que 23 adresses E-mail, sur la base des questionnaires envoyés à tous les membres. Si vous souhaitez être tenus au courant des demandes de renseignements et des propositions commerciales qui parviennent sur le site, n'oubliez pas de vérifier votre inscription au registre informatique des membres, à l'adresse :

<http://www.promes.ch/membres/cantons/>

1. Vérifiez le nom, le numéro postal, le lieu et le numéro de téléphone.
2. Vérifiez que le nom est inscrit en rouge souligné si vous êtes membre actif.
3. Vérifier que votre adresse E-mail est correctement enregistrée sous le sigle @
4. Vérifiez que les champs (carrés gris) correspondent à votre (vos) domaine(s) d'activité (cette information détermine le type de demande qui vous seront envoyées)
5. Vérifiez que vous êtes bien membre de la PROMES, que vous êtes en règle avec vos cotisations.
6. Si vous êtes membre actif, actionnez le lien avec le portrait d'entreprise et vérifiez toutes les données du portrait d'entreprise, ainsi que les liens avec votre adresse E-mail et site Internet.

## 7. BRÈVES NOUVELLES

### **LA FONDATION ETHOS A DEUX ANS**

|Article complet sur PROMES.CH|

Fondée à Genève en 1997 par deux caisses de pension, Ethos - Fondation suisse d'investissement pour un développement durable - rencontre un intérêt grandissant auprès des caisses de pension suisses. Elle regroupe en effet aujourd'hui 50 membres pour un montant global sous gestion de 430 millions de francs, répartis dans trois fonds en actions suisses, européennes et mondiales.

Par le biais de ses fonds d'investissement, Ethos promeut les entreprises qui contribuent au développement durable, donne des signaux aux marchés et aux autres acteurs du monde économique pour qu'ils choisissent aussi les entreprises performantes dans les trois domaines de la durabilité (économique, social et environnemental) et favorise un dialogue constructif avec les entreprises dans lesquelles elle investit.

Ethos a aussi innové sur le plan de la gestion de ses placements: l'analyse financière des entreprises est effectuée par la Banque Lombard Odier & Cie (Genève), les analyses sociales et environnementales sont confiées à la Banque Sarasin & Cie (Bâle) et au Centre Info (Fribourg).....

En deux ans, la Fondation a connu un important développement. Elle regroupe aujourd'hui douze caisses de pension publiques et trente-huit caisses de pension privées et fondations diverses, originaires de toute la Suisse (trente-six romandes et quatorze alémaniques). Depuis le début de sa création, Ethos a lancé quatre fonds: "Actions suisses", "Actions Europe", "Actions Monde" et tout récemment un fonds investi dans les obligations internationales.

*Centre Info News N°18, mars 1999*

### **LA POLITIQUE ÉNERGÉTIQUE DES SIG**

|Article complet sur PROMES.CH|

Elaborer rapidement une conception cantonale de l'énergie, clarifier les rapports entre le canton et les Services industriels de Genève (SIG) et adapter le statut de ces derniers: telles sont les trois recommandations que vient d'émettre la Commission externe d'évaluation des politiques publiques (CEPP).

Dans un document de quarante pages, cet organisme - qui a pour mission de proposer des solutions visant à rendre l'action de l'Etat plus efficace a évalué la mise en oeuvre des principes de la politique cantonale de l'énergie. «Dans le cadre nouveau de la libéralisation des marchés de l'électricité, puis du gaz, nous nous sommes interrogés sur la possibilité d'avoir une **politique énergétique cantonale volontariste**», explique le président de la CEPP, Jean-Daniel Delley. Pour s'adapter rapidement aux conditions changeantes du marché, les SIG ont besoin d'une autonomie accrue (fixation des tarifs, possibilité d'élargir la gamme de leurs prestations, voire même de s'allier à d'autres entreprises), estime la CEPP.

Conseiller d'Etat responsable de l'énergie et des SIG, Robert Cramer rappelle qu'à Genève, ni la plupart des partis politiques ni la population ne souhaitent octroyer davantage d'autonomie aux SIG.....

Jean-Daniel Delley reconnaît que l'Etat a pris les devants sur la conception cantonale de l'énergie, puisque cette matière est actuellement traitée par le Grand Conseil. Mais la CEPP regrette que les responsabilités respectives de l'administration (Office cantonal de l'énergie) et des SIG ne soient clairement définies. «Ce manque de clarté a favorisé une concurrence stérile entre ces deux acteurs, parfois source de doublons, et a conduit à un déficit de collaboration.»

Robert Cramer se réjouit de ce rapport sans complaisance, dont une grande partie des critiques doivent être acceptées. «La mise en oeuvre *d'Energie notre affaire* a été floue. Elle n'est jamais sortie de la bagarre de principe sur l'énergie nucléaire qui a pénalisé l'action», reconnaît le magistrat. Il compte sur la nouvelle conception de l'énergie pour remédier à cette situation.

Laurence Bézaguet

*Tribune de Genève, 26 mars 1999*

## LE DEVELOPPEMENT DURABLE A GENEVE EN 21 PROPOSITIONS

[|Article complet sur PROMES.CH|](#)

Un programme de développement durable à la sauce genevoise devrait être servi d'ici quelques semaines par le Conseil d'Etat. Commandé en septembre 1996 à René Longet par le président du DASS, Guy-Olivier Segond, la version genevoise de l'Agenda du développement durable pour le XXI<sup>e</sup> siècle, initié par le Sommet de la Terre de Rio en 1992, a été partiellement dévoilée jeudi dernier devant le Conseil économique et social....Fort de 88 pages, le document de la SPE expose «vingt et une actions prioritaires pour entrer dans le XXI<sup>e</sup> siècle.» Le projet a bénéficié des avis et conseils de 62 Genevois sélectionnés par René Longet pour «leur connaissance du sujet et leur fonction de relais dans la société civile».

Le Conseil d'Etat devrait dévoiler son propre rapport d'ici fin avril. Trois chartes ouvrent le catalogue: Celle des services publics devrait fonder la réforme de l'Etat. La charte de l'entreprise citoyenne engage l'entreprise à traiter sur un pied d'égalité le profit, la justice sociale et la préservation des ressources et de l'environnement. Le troisième pacte intitulé «Citoyenneté & durabilité» veut notamment faciliter le dialogue entre la ville et la campagne entre les consommateurs et les producteurs. Selon le président de la SPE, ces pactes seront à la gouvernance de la société civile, ce que la Constitution est à l'Etat.....

Passant au vif du sujet, l'agenda 21 genevois propose de promouvoir un projet d'écologie industrielle, de réinsérer les demandeurs d'emploi en développement un traitement économique du chômage, de valoriser Genève au sein du Réseau européen de l'OMS des Villes-Santé, de lutter contre la malnutrition des personnes âgées et des jeunes, de développer le logement coopératif comme alternative au statut de propriétaire et de locataire, de tracer des voies vertes à travers la ville où la biodiversité pourra s'exprimer, **de promouvoir l'énergie solaire**, enfin de lutter contre les pollutions intérieures.

Dans le chapitre solidarité, la «cuillère solidaire» donnera un coup de pouce au commerce équitable. Le Suivi genevois de Rio souhaite encore «repenser la territorialité politique», assurer la compétitivité de la Genève internationale et développer les partenariats Genève-Monde.

**J.-F. M. c**

[Adresse http://www.geneve.ch/agenda21](http://www.geneve.ch/agenda21)

*Tribune de Genève 6-7 février 1999*

## UN NOUVEAU RESEAU DE COMPETENCES

[|Document complet sur PROMES.CH|](#)

Une étude nouvelle (ENET 30947) a permis de faire toute la lumière sur la recherche énergétique dans les Hautes écoles spécialisées (HES). Les HES résultent de la transformation récente des Ecoles techniques supérieures (ETS). Les conditions cadres qui y prévalent pour la recherche sont également nouvelles: elles ressembleront désormais davantage à celles applicables au niveau universitaire qui, parallèlement à l'enseignement et à la recherche, offre formation continue et services à des tiers. Comme dans d'autres secteurs de la recherche, un réseau de compétences en la matière est mis sur pied dans le domaine des HES. L'enquête menée montre que **les HES sont actives surtout dans le domaine des énergies renouvelables**. Les anciennes ETS ressemblaient dans leurs structures plutôt aux gymnases qu'aux universités: leurs enseignants y assumaient plus de 20 heures de cours par semaine. La recherche n'y était possible en règle générale que grâce à l'intérêt personnel et à un engagement exceptionnel à la mesure de celui-ci. Vu le manque de continuité dans l'attribution des mandats de recherche, il était souvent impossible de constituer des équipes d'assistants et de collaborateurs scientifiques. Des projets prenaient naissance au gré de relations personnelles; et les recherches se déroulaient le plus souvent en dehors des programmes internationaux.. La nouvelle stratégie pour les Hautes écoles suisses s'articule autour de deux axes, les universités et les HES. Pour les HES, il s'agit maintenant de faire la liaison, par la recherche appliquée et le développement, entre la recherche fondamentale et la mise au point de produits.

*ENET NEWS N°41*

## **8. FORMATION ET INFORMATION**

### **RENEWABLE ENERGY DATABASE WORKSHOP**

(Informations: WIP Munich, Fax.: +4989 7201291, WEB.: [www.wip.tnet.de](http://www.wip.tnet.de))

European Patent Office

19-20.04.1999 Munich (D)

### **27. SALON DES INVENTIONS ET TECHNIQUES NOUVELLES**

(Informations: Promex S.A. 1207 Genève, Tél.:022 7860096, [www.inventions-geneva.ch](http://www.inventions-geneva.ch))

Palexpo

30.04-9.05.1999 Genève (CH)

### **WÄRMEPUMPEN - HEUTE UND MORGEN**

(Informations: ENET 3000 Berne 16, Tél.: 032 3500006, Fax.: 031 3527756)

HTA Berthoud

04.05.1999 Berthoud (CH)

### **SUSTAIN 99**

(Information: E-mail: [sustain@emml.co.uk](mailto:sustain@emml.co.uk) Web: <http://www.emml.com>)

The World Sustainable Energy Fair

25-27.05.1999 Amsterdam (NL)

### **BUSINESS AND INVESTMENT FOR RENEWABLE ENERGY IN RUSSIA**

*An opportunity to enter Russian renewable Energy market*

(Information on Congress and Exhibition: <http://isc.da.ru/>)

Intersolarcenter

31.05-06.06.1999 Moscow (Russia)

### **PORTABLE FUEL CELLS**

(Registration: POB 99 CH-5452 Oberrohrdorf, Fax.: 056 4964412)

Casino

21-24.06.1999 Lucerne (CH)

### **CISBAT'99**

*Conférence internationale sur "Energie solaire et bâtiment"*

(Renseignements et inscriptions au LESO-PB/EPFL: <http://lesowww.epfl.ch/anglais/CISBAT'99/cisbat99.html>)

Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne

22-23.09.1999 Lausanne (CH)

### **EUROPEAN GEOTHERMAL CONFERENCE**

(Registration: OCS EGC Basel99 Dufourstrasse 87 2502 Bienne E-mail: [interprax@bluewin.ch](mailto:interprax@bluewin.ch))

Société Suisse pour la Géothermie

28-30.09.1999 Bâle (CH)

### **WORLD CLEAN ENERGY CONFERENCE WCEC2**

*The Protection of Health, Biosphere & Climate by Clean Energy*

(Pre-Enrollement Form available at the Secretariat WSEC POB325 1211 Geneva, E-mail.: [icecag@zik.ch](mailto:icecag@zik.ch))

Geneva International Conference Center

24-28.01.2000 Geneva (CH)

### **16th EUROPEAN PV SOLAR ENERGY**

*Conference and Exhibition*

(Informations: WIP Munich, Fax.: +4989 7201291, WEB.: [www.wip.tnet.de](http://www.wip.tnet.de))

Scottish Exhibition + Conference Center

1-5.05.2000 Glasgow (UK)

## **9. OFFRES ET DEMANDES**

### **INGÉNIEUR PHYSICIEN EPFL**

### **DEMANDE D'EMPLOI**

Dr ès sciences techniques, j'ai l'expérience de nombreuses facettes de l'énergie dans le bâtiment:

- analyse énergétique détaillée de bâtiment;
- conception de système climatique de pointe (chaud/froid pour locaux à forts gains internes);
- création de programme de calcul dans le domaine du bilan thermique et de la physique du bâtiment (LESOSAI, LESOKAI);
- enseignement dans le domaine du bilan thermique à des professionnels et à des étudiants en architecture (cours PACER "Architecture climatique équilibrée",...)

Je suis à la recherche d'un poste me permettant d'utiliser à profit les connaissances déjà acquises, avec une forte préférence pour des projets qui favorisent les économies d'énergie, son utilisation rationnelle et le développement durable. La découverte de nouveaux aspects de l'énergie ne me déplairait pas.

Jean-Pierre Eggimann / Ch. Steinlen 9 / 1004 Lausanne / Tél.:privé 021 6253393 prof. 021 6934540